



La lettre des Amis de Montluçon

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

Compte rendu de la séance mensuelle du 9 février 2018

✉ contact@amis-de-montlucon.com
www.amis-de-montlucon.com

ET ELLE REFUSA DE PAYER SES IMPÔTS

POUR OBTENIR LE DROIT DE VOTE DES FEMMES ...

HUBERTINE AUCLERT

La météo peu propice a entraîné quelques absences à cette seconde séance mensuelle de 2018 au cours de laquelle Georges Costecalde, auteur et conférencier bien connu des Amis de Montluçon, a retracé la vie et les engagements d'Hubertine Auclert. Cette féministe est aujourd'hui encore méconnue de son Bourbonnais natal où elle naquit en 1848 à Saint-Priest-en-Murat. Le 170^e anniversaire de sa naissance devrait provoquer un juste retour de sa renommée, en cette année 2018, sous l'impulsion du « Collectif Hubertine Auclert » qui prépare une journée spéciale pour le 28 avril prochain.



Hubertine Auclert est une des figures majeures du combat des femmes pour l'obtention du droit de vote des femmes, mais encore trop méconnue.

Sa jeunesse

Elle est née le 10 avril 1848 au hameau de Tilly (commune de Saint-Priest-en-Murat). La même année, son père, riche fermier républicain, devient maire de sa commune ; mais il sera destitué après le coup d'état de 1852. Il tenait beaucoup à l'éducation de ses filles. C'est pourquoi, en 1857, Hubertine fut confiée



La maison natale d'Hubertine Auclert au village de Tilly, commune de Saint-Priest-en-Murat

à Marie Philomène Jabin et aux sœurs Pérard qui tenaient à Montluçon un établissement d'éducation pour les filles de bonnes familles.

Très croyante, elle aurait souhaité, dans la ferveur de son adolescence, devenir sœur de Saint Vincent de Paul, mais elle ne fut pas acceptée. En 1864, elle regagna Tilly vivre auprès de sa mère. Théophile, le fils aîné, véritable tyran domestique, éloigna Hubertine au couvent des sœurs de Saint Vincent de Paul à Montluçon à la mort de sa mère en 1866. Jugée trop indépendante par les religieuses, elle fut écartée une seconde fois de la vie religieuse en 1869. Ce rejet, qu'elle estimait injustifié, l'a profondément révoltée et a fait d'elle une républicaine anticléricale.

Hubertine gagne Paris en 1870.

Le contexte de l'époque : un féminisme (même si le mot n'existe pas encore) militant s'était développé dans les milieux socialistes, en particulier chez les

À noter sur votre agenda...

Samedi 10 mars 2018, 16 h 30
Salle Robert-Lebourg, rue de la Presle

Marie-Noëlle de GRANDRY :
*Pierre LEPRAT (1849-1936), peintre
et fondateur des Amis de Montluçon*

Vendredi 13 avril, 20 h 30
Salle de conférence du MUPOP

Frédéric PARIS :
Au temps des loups en Bourbonnais

Dimanche 6 mai 2018

Excursion annuelle

saint-simoniens et les fouriéristes de la capitale. Des femmes écrivains demandent une amélioration de la condition féminine. Léo André, par exemple, remet en cause le code civil de 1904 qui assujettit totalement la femme à l'homme. Hubertine rejoint ***l'association pour le droit des femmes*** comme bibliothécaire, association que dirigent Maria Deraismes et Léon Richer.

Elle assiste à un banquet organisé en juin 1872 par Léon Richer où des personnalités soutiennent l'émancipation de la femme (Victor Schœlcher). Mais l'émotion la plus vive fut provoquée par la lecture d'une lettre de Victor Hugo. Hubertine reconnaîtra plus tard l'importance des idées de Victor Hugo dans sa lutte pour l'émancipation féminine.

Les premiers combats d'Hubertine auprès de Léon Richer et Maria Deraismes

Léon Richer, journaliste, républicain, franc-maçon, joua un rôle important dans la stratégie du mouvement féministe. Par le décret de 1868, les femmes étaient de fait interdites de presse. La présence des hommes était indispensable, seuls dépositaires des droits nécessaires et des moyens financiers. Ils donnaient aussi une crédibilité au mouvement. Maria Deraismes, elle, donnait des conférences sur les thèmes variés à travers le prisme du féminisme. Maria Deraismes et Léon Richer luttèrent essentiellement pour **faire modifier le Code Napoléon** qui faisait de la femme une mineure à vie. Dans un premier temps, Hubertine deviendra secrétaire de Léon Richer.



Léon Richer



Maria Deraismes

La singularité d'Hubertine

Hubertine pensait que le droit de vote devait être le préalable nécessaire à toute évolution pour les femmes. Elle fit passer l'émancipation politique des femmes en priorité, avant l'émancipation civile, tandis que ses contemporaines optaient pour une stratégie des petits pas qui consistait à revendiquer d'abord l'égalité des droits. Léon Richer la déçoit par sa position ambiguë sur le vote des femmes. De plus, il voulait être au centre du mouvement féministe. Il traitait ainsi les droits des femmes comme un sujet politique, sans remettre en cause la place des femmes

dans la société, niant les questions liées à la sexualité, à la maternité, à la spécificité féminine. Hubertine, ne partageant pas tous ses points de vue, s'éloigne alors de Léon Richer.

Un combat difficile

Au printemps 1877, elle lance un « appel aux femmes de France ».

En 1878, le **Congrès international sur les droits des femmes** tenu à Paris ne soutient pas le suffrage des femmes. Hubertine sera même interdite de tribune. Chez les républicains, le modèle social est bel et bien familial : ils envisagent la famille comme la base de la société et l'homme comme le chef de famille. Pour eux, le modèle familial, la base de la fratrie (républicaine), remplace le patriarcat (monarchiste).

Elle se tourne alors vers le mouvement ouvrier et syndical et participe au troisième **Congrès national ouvrier**, qui se tient à Marseille en octobre 1879. Elle se présente en tant que femme, non pas ouvrière, mais femme exploitée, et réclame **l'égalité absolue** (motion adoptée). Elle n'évoque qu'en fin de discours **le droit de vote**. Mais les mentalités prolétaires ne sont pas encore réceptives ! Fervente républicaine, elle condamne un régime dans lequel le suffrage universel demeure un idéal à atteindre.

Après les paroles, les actes : Hubertine change de stratégie.

Elle décide alors de recourir aux méthodes des suffragettes anglaises, qui choquaient l'opinion publique, étant provocatrices. Ainsi, après avoir reçu son avis d'imposition de 1880, **elle refuse de s'acquitter de ses impôts**, estimant que, ne votant pas, elle n'a pas à payer. Son argument est que, faute de représentation légale, les femmes ne doivent pas être imposables.



Le célèbre dessin paru dans le journal mensuel *La citoyenne* dirigé par Hubertine Auclert : *les hommes votent pour la guerre, les femmes votent pour la paix*

En 1881 se produit un assouplissement des lois sur la presse. Elle en profite pour fonder le journal **La**

Citoyenne. C'est un journal qui draine l'élite féministe.

Un combat où elle ne trouve pas forcément sa place

L'idée que les femmes puissent faire valoir politiquement leurs préoccupations de mère et de travailleuse en votant trouve un large écho dans les milieux catholiques et modérés. L'émancipation de la femme se confondait avec la défense de l'Église, de la famille et de la patrie, ce qui explique aussi les réticences des socialistes à accorder le droit de vote aux femmes.

En 1884, le gouvernement légalise finalement le divorce. Cependant, Hubertine Auclert dénonce cette loi en raison de sa polarisation flagrante contre les femmes qui ne leur permettait toujours pas de garder leur salaire. Elle propose l'idée alors radicale d'un contrat de mariage entre conjoints avec séparation de biens et le partage des salaires.

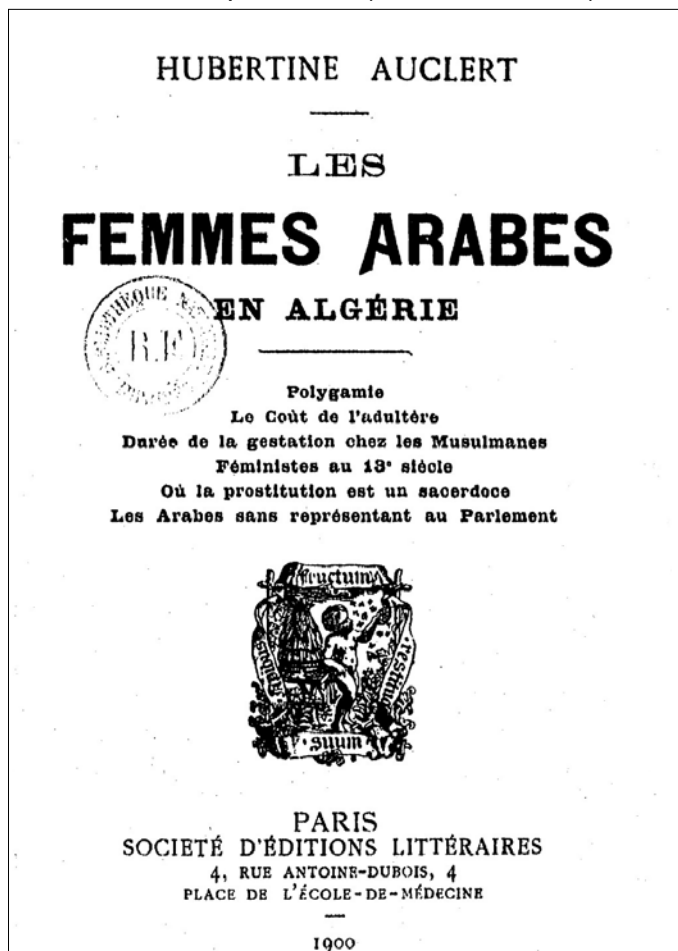
Hubertine Auclert innove encore dans le combat féministe en réclamant la féminisation de certains mots (témoin, avocat, électeur, députée, etc.).

Nouvelle étape dans sa vie : son mariage

En 1887, elle épouse Antonin Lévrier. Il est nommé juge de paix en Algérie, où elle accepte de le suivre. Elle peut alors se livrer à des enquêtes minutieuses sur la condition des femmes algériennes. Elle écrit un essai sur *Les femmes arabes en Algérie* où elle montre que, si le système de la « tyrannie



Hubertine Auclert en suffragette



Les femmes arabes en Algérie, essai d'Hubertine Auclert, publié en 1900



En 1908, les «suffragettes» envahissent un bureau de vote à Paris et renversent l'urne. Hubertine Auclert est représentée, à gauche, le bras levé (flèche)

mahométane » se maintient, c'est qu'il est encouragé par les autorités françaises. Celles-ci entendent ainsi écarter les populations indigènes du droit français, au nom du respect du droit coutumier qui est musulman.

De retour en France en 1900, elle est contrainte pour des raisons financières de mettre un terme à l'expérience de son journal *La Citoyenne*.

En 1904, Hubertine Auclert lance une campagne de pétitions en faveur de la séparation des biens comme régime légal. C'est l'année du centenaire du code civil, et la mobilisation pour les droits des femmes est, plus que jamais, à l'ordre du jour.

Les derniers combats

À l'âge de 60 ans, Auclert continue de revendiquer l'égalité complète ; le 24 avril 1910, elle brise symboliquement une urne à Paris lors des élections municipales. De concert avec Marguerite Durand, elle se présente comme candidate aux élections législatives. Naturellement, leur candidature n'est pas retenue. En avril 1914, lors du premier plébiscite organisé par les suffragistes, plus de 500 000 françaises réclament le droit de vote, mais elles devront attendre encore !

Hubertine Auclert faisait dépendre l'avènement de la « vraie République » de l'accession des femmes à la pleine citoyenneté. C'est dans cet esprit qu'elle demandait que la nation nomme autant de femmes que d'hommes pour élaborer ce qu'elle appelait « une Constitution démocratique ».

Hubertine Auclert a poursuivi son activisme jusqu'à **sa mort le 4 août 1914**, malgré les désillusions. Elle est inhumée au cimetière du Père-Lachaise.

La modernité d'Hubertine Auclert

Elle étonne encore aujourd'hui par sa force, tout comme étonne la modernité des revendications d'un

salaires égal à travail égal, de la rémunération du travail domestique ou de la retraite pour les ménagères. Pour faire comprendre ses idées et assurer leur diffusion auprès du plus grand nombre, elle s'est efforcée de les traduire en formules, en images et en actes symboliques qui ont marqué les esprits.

Plus d'un siècle après leur publication, les textes d'Hubertine ont conservé toute leur actualité. Autrement dit, l'accès des femmes à la citoyenneté électorale en 1944 n'a pas résolu la question de la domination masculine. C'est bien à une lecture globale des rapports entre les genres que nous convie Hubertine Auclert, dépassant ainsi son temps pour poser des questions universelles et intemporelles.

Hubertine au Panthéon ? Pourquoi pas !

Georges Costecalde

Bibliographie

Stephen C. Hause, *Hubertine Auclert, the French Suffragette*, Yale, Yale University Press, 1987.



Portrait moins connu d'Hubertine Auclert

